

vétérinaire. Un élève des meilleures écoles spéciales de Londres et d'Ecosse professe l'art vétérinaire en s'aidant comme chimique des traitements suivis à un hôpital bâti expressément pour ce cours. En sorte que nous avons aujourd'hui tous les éléments d'un cours complet auquel il ne manque plus pour être parfait qu'un nombre d'élèves plus considérables. Nous avons déjà insisté sur l'avenir réservé à nos jeunes hommes embrassant la profession de médecin vétérinaire. Combien de jeunes médecins en la campagne pourraient se qualifier en bien peu de temps à traiter les maladies les plus ordinaires du bétail et à rendre ainsi des services considérables dans les localités où ils sont appelés à pratiquer. Sans doute il y a encore le préjugé attaché à la profession, mais pour l'homme instruit les préjugés n'existent pas et les vaincre pour le plus grand bien de son pays, fait son ambition. Pourquoi les élèves de nos écoles de médecine aujourd'hui à Montréal ne suivraient-ils pas le cours vétérinaire en même temps que leur cours de médecine ? Rien ne serait plus patriotique pour eux et en même temps plus profitable. En suivant le cours vétérinaire ils auraient droit aux bourses votées en leur faveur, en sorte qu'ils acquerraient des connaissances précieuses sans qu'il leur en coûtât un cent de plus que leurs dépenses actuelles. Nous espérons que notre conseil sera exécuté.

NOTRE ORGANISATION AGRICOLE.

EPUIS que nous avons été chargé de la direction du journal officiel de la Chambre d'Agriculture, nous avons vu bien des améliorations s'introduire, soit dans nos sociétés d'agriculture, soit dans nos expositions provinciales, soit dans les travaux de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada. Il y a dix ans nos sociétés, à peu d'exception près, consacraient toutes leurs ressources à une exposition annuelle d'animaux et de produits, sans s'inquiéter des autres moyens de développer les améliorations nécessaires à leur localité. Dans plusieurs contrées, il n'existait pas de société d'agriculture et dans un bien plus grand nombre encore le montant souscrit n'était pas suffisant pour avoir droit à tout l'octroi législatif.

Aujourd'hui les souscriptions sont plus que suffisantes, et quelques sociétés souscrivent jusqu'à \$1500 par année. Un grand nombre d'entre elles ont importé de reproducteurs de choix pour améliorer le

travaux de leur localité, et dans presque tous les comtés, les produits sont primés sur champ, les terres les mieux cultivées concourent également pour les prix offerts pour les sociétés. Les cultures sarclées et fourragères primées sur champ, indiquent surtout la direction intelligente des sociétés.

La chambre d'Agriculture elle-même n'est pas restée étrangère à ces mouvements progressifs. Nous avons vu son personnel se reconstituer et gagner toujours en influence. Dans ses constants efforts pour créer l'enseignement spécial agricole et vétérinaire, elle n'a pas oublié les expositions provinciales et les essais d'instruments aratoires. Les amendements suggérés à notre loi d'agriculture faisaient disparaître les impossibilités du système actuel pour les remplacer par une représentation mieux répartie, une centralisation plus complète, des rapports plus immédiats et plus faciles entre les membres de chaque société et leur représentant à la chambre d'Agriculture. Le système régional enfin depuis si longtemps demandé par la chambre même, mis en pratique par plusieurs sociétés intelligentes, n'a pas encore reçu la sanction légale, n'est pas un fait accompli. Bientôt nous n'en doutons pas, lorsque les questions politiques actuelles auront été vidées, nous verrons la législature sanctionner cette mesure importante et adopter un des moyens les plus puissants de répandre dans toutes les parties de la province, les améliorations reconnues bonnes soit dans l'élévation du bétail soit dans la construction des instruments aratoires.

CONCOURS AGRICOLE DU COMTE DE ST. HYACINTHE.

MARDI dernier, avait lieu l'exhibition annuelle de notre comté. Un temps magnifique a singulièrement contribué au succès de la journée. Dès le matin, nous voyions circuler dans nos rues une foule considérable de personnes venant des paroisses environnantes et des comtés voisins.

Cette affluence d'étrangers parmi nous, le va et vient continuel de la foule, le spectacle des superbes animaux que l'on conduisait sur le terrain de l'exhibition ; toutes ces choses réunies donnaient à notre charmante petite ville d'ordinaire assez paisible un aspect qu'elle n'a pas coutume de présenter.

Les directeurs étaient :

Président, N. Antoine Brunelle ; vice-